



Ouverture d'une filière S2TMD

publié le 21/03/2021

Le lycée Victor Hugo de Poitiers proposera cette filière à la rentrée prochaine

Descriptif :

La filière S2TMD est consacrée aux Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse.

Sommaire :

- Pour qui ?
 - Quelles compétences ?
 - Quelles spécificités ?
 - Quels enseignements ?
 - Comment candidater ?
 - Inscription au conservatoire
 - Quelles poursuites d'études ?
-

● Pour qui ?

La série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse s'adresse aux élèves motivés, qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la création artistique, du spectacle vivant, ou encore de la gestion et de la médiation culturelles. Pour la musique et la danse, cela suppose qu'ils soient déjà engagés dans un parcours de formation artistique exigeant. Pour le théâtre, ils peuvent être débutants dans cette pratique.

● Quelles compétences ?

Les enseignements de spécialité de la série S2TMD permettent aux élèves d'approfondir leurs compétences artistiques, qu'il s'agisse des techniques de leur art ou de sa culture. En classe de 1ère, un enseignement d'économie, droit et environnement du spectacle vivant permet aux élèves de découvrir les réalités du monde professionnel auquel ils aspirent. En complément de ces spécialités, les enseignements généraux de tronc commun garantissent une formation générale solide et équilibrée permettant d'envisager sereinement un large spectre d'études post baccalauréat.

● Quelles spécificités ?

De la seconde à la terminale, des aménagements d'emploi du temps permettent aux élèves suivant cette filière de concilier formation scolaire et formation artistique dans de bonnes conditions.

Ces aménagements favorisent ainsi un travail technique et artistique soutenu, que ce soit dans le cadre des enseignements spécifiques à cette filière ou bien dans celui de compléments de formation suivis au conservatoire.

● Quels enseignements ?

Les cours de musique, de théâtre ou de danse sont dispensés par une équipe pédagogique associant professeurs du lycée et du conservatoire. Selon des équilibres variables tenant compte des spécificités de chaque art, les enseignements de spécialité associent les travaux techniques, les situations de pratique individuelle et collective, l'analyse chorégraphique, musicale ou théâtrale, l'histoire de l'art étudié en lien avec les autres arts, les démarches de création, improvisation, composition. L'ensemble est réuni par des champs de questionnement transversaux engageant les élèves dans des projets communs mêlant les trois domaines artistiques - théâtre, musique et danse.

○ L'internat

Les élèves peuvent être accueillis au Lycée Victor Hugo comme internes, demi-pensionnaires ou externes. L'internat (garçons et filles séparés, en chambre individuelle) permet l'hébergement et la restauration (matin, midi et soir) du lundi matin au vendredi après la fin des cours.

● Comment candidater ?

Les parents des élèves de 3ème, 2de ou 1ère remplissent une fiche de candidature disponible à l'accueil du conservatoire ou du lycée. Celle-ci est également téléchargeable sur les sites internet des deux établissements partenaires. Elle est à retourner, complétée, au lycée selon le calendrier défini sur cette fiche. Les parents sont également invités à prendre contact avec le Lycée Victor Hugo et à venir lors de ses portes ouvertes. Les élèves sont ensuite invités à un test d'admission. Celui se compose du suivi d'un cours collectif (Théâtre, Musique ou Danse selon la spécialité présentée) et d'un entretien individuel avec les membres de l'équipe pédagogique - lycée et conservatoire - qui leur permet d'exprimer aussi bien leur motivation que leurs talents artistiques. Dans cette perspective, les modalités en sont précisées chaque année en amont de l'entretien prévu pour chaque domaine artistique. Lors de cet entretien, les candidats exposent en outre leur projet de formation et d'orientation à l'occasion d'un dialogue avec l'équipe pédagogique.

 [Dossier de candidature](#) (PDF de 190 ko)
Filière S2TMD - Lycée Victor Hugo - Académie de Poitiers.

● Inscription au conservatoire

L'entrée en filière S2TMD implique de s'inscrire au conservatoire sur droits d'inscriptions. Ces droits d'inscriptions seront spécifiés chaque année par le conservatoire.

● Quelles poursuites d'études ?

La S2TMD offre une myriade de possibilité d'études supérieures et d'insertions professionnelles en particulier dans les différents domaines du spectacle vivant (médiation culturelle, enseignement, gestion de spectacle, régie, interprétation, création, mise en scène, marketing, communication, etc.).

Les bacheliers S2TMD qui aspirent à devenir musiciens-interprètes, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire.

Certains d'entre eux peuvent tenter le concours d'entrée au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris ou de Lyon.

Ceux qui ont obtenu leur Diplôme d'Études Musicales (DEM), Diplôme d'Études Chorégraphiques (DEC), Diplôme d'Études Théâtrales (DET) ou leur Diplôme National d'Orientation Professionnelle (DNOP) théâtre, musique, danse ou qui ont validé une classe préparatoire à l'enseignement supérieur peuvent préparer le Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école (3 ans d'études).

L'Université, notamment de Poitiers, propose des licences arts du spectacle, musicologie, histoire de l'art... (en 3 ans après le bac), des licences professionnelles (en 1 an après un bac+2) et un Centre de Formation de Musicien Intervenant (CFMI). Au niveau master, de nombreuses universités proposent des parcours visant la médiation et la gestion culturelle, parcours pour lequel une formation S2TMD est un atout précieux.

De plus en plus d'universités permettent de préparer le DNSP en même temps qu'une licence, au sein d'un pôle d'enseignement supérieur artistique ou d'une école. Les étudiants bénéficient d'un enseignement pratique plus solide et peuvent envisager de préparer ensuite le Diplôme d'État (DE), le Certificat d'Aptitude (CA) de professeur de théâtre, de musique ou de danse, ou encore le Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI).

Document joint

 [Dépliant de présentation de la filière](#) (PDF de 327.6 ko)
Filière S2TMD - Lycée Victor Hugo - Académie de Poitiers.

